



INFORMATIONS

Le contrôleur de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) effectue des missions d'ordre statistique, administratif ou informatique, en fonction de sa spécialité, dans les différents services de l'Insee.

MISSIONS PRINCIPALES

Ses missions principales sont les suivantes :

- Collecter, analyser et diffuser des données statistiques
- Rédiger des rapports d'analyse, synthétiser des informations
- Effectuer des recherches d'information/enquêtes, élaborer des prévisions
- Gérer des personnels, des matériels et des crédits
- Programmer

QUALITÉS REQUISES

Être doué avec les chiffres, être organisé, rigoureux, avoir un bon esprit d'équipe, avoir le sens du dialogue, être réactif

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un contrôleur de l'Insee en début de carrière est d'environ **1 600 euros**.

Pour exercer ce métier, il est nécessaire de passer le **concours suivant, de catégorie B** (diplôme de niveau IV requis – baccalauréat ou équivalent).

Les épreuves

ADMISSIBILITÉ

1. **Compréhension de texte** sur un thème d'actualité/de société + résumé, 3h (coef. 5)
2. **Mathématiques et statistiques** : résolution de problèmes, 3h (coef. 4)
3. **Sciences économiques et sociales** : analyse de données chiffrées, questions de cours et dissertation sur un thème donné, 3h (coef. 5)

ADMISSION

FACULTATIF :

Conversation avec un jury à partir d'un texte tiré au sort, 1h20 (40 mn de préparation + 40 mn d'oral) (coef. 6)

OBLIGATOIRE :

1. **Langue vivante** (au choix : anglais, allemand ou espagnol) : questions sur un texte, 1h30 (coef. 1)
2. **Mathématiques** : résolution de problèmes, 1h30 (coef. 1)